

# A l'Uni, les migrants seront épaulés par des étudiants

par Marine Guillain - Une trentaine de réfugiés vont intégrer un programme dans le but de poursuivre leurs études. Des mentors les guideront.



Les cursus les plus demandés sont l'informatique et les sciences. (Photo: Keystone)

«C'est une sorte d'année de préparation aux études universitaires», explique Mathieu Crettenand, responsable du projet Horizon Académique. Pour la rentrée 2016, l'Université de Genève (Unige) s'ouvre aux réfugiés qui ont dû interrompre leurs études dans leur pays d'origine. Le but est qu'ils soient admis dans le cursus à l'issue de ces deux semestres.

Les migrants suivront des cours avec le statut d'auditeur, en Bachelor ou Master. Ils auront des classes de français et seront épaulés par un mentor volontaire, de la même faculté qu'eux. Etudiante en sciences sociales, Mahaud a participé à la phase test au printemps. Elle a rencontré une Syrienne kurde de 23 ans, arrivée à Genève en 2014: «Le plus important était l'échange humain, d'égal à égal. Je l'ai aidée pour l'administratif, mais on est surtout devenues amies.» Selon la Genevoise de 21 ans, l'initiative de l'uni est bonne, mais «il y a tant d'obstacles pour eux sur le parcours qui mène à l'inscription qu'il est impossible de tous les palier».

Sur les 84 candidatures, seules 35 ont répondu aux critères de sélection de l'Unige: avoir un niveau de français suffisant, habiter le canton, ou encore détenir un permis N, F, B-réfugié ou C-réfugié. La plupart des participants (12 nationalités en tout) sont Syriens et Érythréens.

## Ailleurs en Suisse

Des programmes similaires ont été développés à l'EPF à Zurich et à l'Uni de Bâle, avec «une politique plus restrictive qu'à Genève», note Mathieu Crettenand. Les Unis de Lausanne, Neuchâtel et Fribourg sont aussi ouverts à l'accueil des migrants.

«Etant donné la taille du canton et de l'Université de Neuchâtel, la demande est moindre qu'à Genève et l'intégration de réfugiés n'a pour l'heure pas nécessité la mise en place de mesures spécifiques», indique Fabian Greub, chargé des relations publiques. L'Unine offre toutefois aussi la possibilité d'assister aux cours comme auditeur, de suivre des cours de français ou de bénéficier d'un mentorat. L'Université de Lausanne le propose également. «Trois réfugiés ont suivi cette année le cours d'été organisé par l'Institut de langue et civilisation françaises, poursuit Fabian Greub. Ils ont à présent la possibilité de suivre des cours comme auditeurs et nous sommes en train d'examiner s'ils pourraient même passer un diplôme de certificat de

français.» Il s'agit là de possibilités qui concernent des réfugiés qui ont une formation de base de niveau gymnasial au moins, précise l'attaché de presse.

L'Université de Fribourg n'a pas envisagé d'offres particulières, mais dispose d'une «procédure d'admission spécifique pour les personnes qui ont déposé une demande d'asile ou qui ont le statut de réfugié». Cette procédure tient compte, par exemple, du fait que ces personnes sont parfois dans l'incapacité de présenter certains documents officiels, explique Farida Khali, chargée de la communication. Les conditions d'admission par contre restent inchangées.

Comme à l'EPFL, qui pointe l'importance de respecter les conditions d'admissions régies par une ordonnance fédérale. «Cette ordonnance nous impose d'admettre des personnes qui ont une culture générale équivalente aux études du secondaire supérieur et de réelles possibilités de réussir les études au sein de notre école», précise Daniel Chuard, délégué à la formation. L'école offre une année préparatoire pour les études de Bachelor, qui cible les matières scientifiques de base. Les personnes réfugiées qui ne possèdent pas leur diplôme d'études secondaires peuvent être admises à ce cours après le passage d'un test qui vérifiera si elles ont les compétences nécessaires pour suivre ces cours préparatoires.